



FEDERATION
Comité de Liaison des Associations
Nationales de Rapatriés

COMMUNIQUE DU CLAN-R

Au lieu de donner des gages à un régime anti-démocratique et corrompu, réconcilions les Français : voilà l'urgence !

Le rapport Stora ne prévoyait pas de repentance mais faisait un certain nombre de « préconisations » ; l'une d'elle vient de devenir réalité avant même que le rapport algérien parallèle n'ait vu le jour. En effet, le rapport Stora s'inscrivait dans un exercice de « réconciliation des mémoires » qui supposait la production d'un document similaire par la partie algérienne.

Le rapport algérien n'existe pas et s'il devait voir le jour, nous pouvons imaginer que son ton serait bien différent du rapport français. Aucun *mea culpa* mais des revendications nombreuses. Le pouvoir algérien est aux abois, n'ayant pas apporté la prospérité à son peuple, il ne pratique qu'une seule politique : attiser en permanence la haine et demander que la France satisfasse ses exigences.

Ainsi le pouvoir français reconnaît un assassinat mais le pouvoir algérien ne reconnaît ni le massacre d'El-Halia, ni celui de Melouza, ni celui d'Oran du 5 juillet 1962, ni le massacre, que d'aucuns ont appelé « génocide », des Harkis perpétré avant et après l'indépendance, ni les si nombreux enlèvements d'Européens, ni les morts des attentats ciblés.

Notre pays s'est hâté d'accomplir un « geste » unilatéral dans un esprit d'apaisement des mémoires. C'est le contraire qui sera obtenu. En effet :

Comment peut-on prétendre « réconcilier les mémoires » quand on est seul à agir ?

Comment peut-on prétendre les réconcilier en laissant complètement de côté les Pieds-noirs, les Harkis et l'Armée française qui attend toujours de savoir ce que sont devenus ceux de ses hommes qui ont disparu ?

Comment peut-on prétendre les réconcilier alors que l'on s'abstient toujours de reconnaître le massacre de Français sur ordre de Paris le 26 mars 1962 à Alger, et d'admettre le refus d'assistance du gouvernement français au cours de la tragédie d'Oran ? Si l'on veut réconcilier les mémoires algérienne et française, il faut d'abord créer les conditions, c'est à dire réconcilier les Français. Ceci constitue un préalable.

Les conséquences de l'acte de repentance qui vient d'intervenir sont désastreuses : il n'y aura aucune réconciliation et on aura appris à la jeunesse des banlieues qu'il faut haïr un pays qui lui-même ne s'aime pas. C'est le contraire de ce qu'il faut faire lorsque l'on souhaite une « cohésion nationale ».

Pire encore, on aura volé au secours d'un pouvoir dictatorial que la rue rejette. Le peuple algérien, très jeune, n'a que faire de la repentance ; il attend plutôt de notre pays qu'il comprenne son désir de bénéficier de richesses captées par une minorité depuis près de 60 ans.

Au-delà, une question plus profonde est posée, est-il possible d'engager la France sur une telle voie sans consultation du parlement, ni débat public ?

En toute hypothèse, il ne revient pas aux gouvernements d'écrire l'Histoire.